

Monsieur le Maire de la Ville d'AGDE

Hôtel de Ville - CS 2007

34306 AGDE CEDEX

OBJET : Projet de "requalification" de l'Ile des Loisirs au Cap d'Agde.

Monsieur le MAIRE,

Je suis depuis plus de vingt ans copropriétaire de la Résidence Cristallines-Archipel située rue des Corsaires au Cap d'Agde et Président du Conseil Syndical de cette copropriété qui compte 168 habitations.

Nous avons eu connaissance du projet de déplacement du Luna Park et de l'Ile des Loisirs et de l'impact sur notre résidence située rue des Corsaires.

Une réponse de vos services en date du 10 Octobre 2012, dont je vous transmets ci-dessous un bref extrait :

"... le projet de requalification de l'Ile des Loisirs n'est qu'au stade validé d'analyse de l'existant et d'indentification des enjeux ; ***les réactions du public et observations inscrites dans le cadre de la concertation ouverte depuis le 1^{er} Août 2012, contribuent à compléter ces éléments car nous informent des préoccupations de chacun*** ".

m' amène à vous faire part de ma réaction et de celles des copropriétaires que je représente au sein du Conseil syndical de la Résidence Cristallines-Archipel.

Nous comprenons que l'Ile des Loisirs fasse l'objet d'une requalification selon le terme employé, mais y bâtir des logements et transférer Luna Park et les boîtes de nuit tout près de chez nous avec toutes les nuisances que leur fréquentation engendre est pour nous inconcevable. De surcroît, la rue des Corsaires sur laquelle se situe notre Résidence deviendrait l'accès unique et obligé pour y accéder et nous ne pouvons imaginer les problèmes de circulation, de parking et nuisances nocturnes que nous allons devoir endurer.

Comme moi, de nombreux copropriétaires avaient, en connaissance de cause, choisi ce lieu de villégiature - voire de résidence principale - parce que justement il se situait loin de l'Ile des Loisirs, de ses nuisances nocturnes de tout genre et de l'insécurité qui y règne.

Je vous demande avec insistance de bien vouloir prendre en compte notre réaction à ce projet dont nous ne voulons pas et comptons bien exprimer notre opposition lors de la réunion de concertation qui devrait se tenir, d'après nos informations, courant Décembre 2012.

Il est important que le premier magistrat de notre Ville sache que comme nous, les habitants des Résidences AMOUREVA, ALOA, ARCHIPEL 3, AZUR et SOLEIL, CAPAO - et j'en oublie certaines - ne veulent pas de ce projet.

A des mouvements collectifs qui pourraient avoir une connotation politique et qui seraient mal perçus, nous préférons l'expression individuelle à votre attention et c'est la raison pour laquelle nous appellerons les copropriétaires à vous adresser des courriers dans lesquels ils vous feront part des raisons de leur opposition à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mon profond respect.

Monsieur François PASTOR

Président du Conseil de la Résidence Cristallines-Archipel

rue des Corsaires

34300 LE CAP D'AGDE